

Overijse, le 18 jun 2020

Emconcor® : Arrêt de la commercialisation en Belgique à partir du 1er août 2020

Cher pharmacien,

Par la présente, nous souhaitons vous informer de l'arrêt de la commercialisation d'Emconcor®, d'Emconcor® Mitis et d'Emconcor® Minor en Belgique **à partir du 1er août 2020**. Vu l'étroite collaboration que Merck entretient avec vous depuis de nombreuses années, nous estimons qu'il est de notre devoir de vous en informer à l'avance. L'AFMPS, autorité belge compétente, a également été informée selon la procédure officielle.

L'arrêt de la commercialisation s'applique aux présentations suivantes (code CNK) :

- Emconcor® 10 mg – 56 comprimés (0600-262)
- Emconcor® 10 mg – 28 comprimés (0600-254)
- Emconcor® Mitis 5 mg – 56 comprimés (0275-446)
- Emconcor® Mitis 5 mg – 28 comprimés (0275-438)
- Emconcor® Minor 2,5 mg – 28 comprimés (1552-017)

Grâce à l'existence d'alternatives génériques et de substituts thérapeutiques directs pour Emconcor en Belgique, la santé et le bien-être de vos patients seront assurés. Vous pourrez poursuivre la délivrance d'Emconcor de manière inchangée, tant que les médicaments seront prescrits par les médecins et ce, **avant le 1er août 2020**.

En pratique, le code CNK du produit sera désactivé et le remboursement correspondant expirera immédiatement. Pour vous, cela signifie également qu'à partir du 1er août 2020, vous ne pouvez plus vendre ces présentations. **Les informations concernant le retour des produits vous seront envoyées ultérieurement par e-mail.**

Nous souhaitons également vous rappeler que les médicaments de Merck Lodoz®, Emcoretic® et Emcoretic Mitis® restent disponibles sur le marché belge pour le traitement de l'hypertension.

Merck prend très au sérieux ses responsabilités envers ses clients. Ainsi, si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à nous contacter : 0032 2 686 0821.

Sincères salutations,

Christos Andriopoulos

Christos Andriopoulos

Managing Director

Maria Ladygina

Maria Ladygina

Head of SNO Belux

